



Bulletin d'information communal

Numéro 2 Mai 2010

Edito

Très Chers Bacounis,

A quelques jours de notre prochaine Assemblée primaire, au moment de boucler les comptes 2009 de la municipalité, nous avons la joie de constater que ceux-ci affichent à nouveau des résultats positifs qui nous permettent de voir l'avenir proche avec sérénité. Les rentrées fiscales ont été satisfaisantes et déjouent à tout le moins provisoirement les mauvais augures de la crise tant redoutée. Les charges de fonctionnement et les dépenses d'investissement ont été contenues par un nouveau Conseil qui, à l'image de son prédécesseur, s'est senti plus inspiré par la sage rigueur de la fourmi que par la naïve joie de vivre de la cigale. Au bout de l'exercice, la fortune nette de notre collectivité, substantiellement dopée par la vente d'une partie des actions de la société Forces Motrices de la Borgne SA, atteint un montant record de Fr. 3'709,85 par habitant.

Cette situation, en soi très réjouissante, ne doit pourtant pas nous faire oublier que des investissements importants seront nécessaires à moyen terme pour satisfaire les besoins d'infrastructures de notre commune dont la population ne cesse de croître, lentement mais régulièrement, et dont la zone touristique est appelée à se développer massivement. Mensuration officielle (zone à bâtir de la partie supérieure de la commune), modernisation et extension des réseaux d'eaux potables et usées, construction des routes de desserte des zones à bâtir, réalisation d'un nouveau complexe scolaire, rénovation du Cycle d'orientation, voilà quelques-unes des dépenses majeures, certaines ou probables, qui se profilent à l'horizon des années à venir. La planification de ces infrastructures soulève évidemment des problèmes d'ordre pécuniaire. La santé financière de notre commune nous permet de les affronter avec confiance.



Ordre du jour de l'assemblée primaire du 24 juin 2010

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 17 décembre 2009
2. Nomination des scrutateurs
3. Présentation des comptes municipaux 2009
4. Rapport de l'organe de révision
5. Approbation et décharge
6. Jumelage avec la commune d'Oyace – Approbation de la Charte
7. Information sur les projets de l'Association des communes du Val d'Hérens (ACVH)
8. Divers

Ordre du jour de l'assemblée bourgeoise du 24 juin 2010

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoise du 17 décembre 2009
2. Présentation des comptes bourgeoisiaux 2009
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation et décharge
5. Divers



VAL D'HÉRENS
ASSOCIATION
DES COMMUNES
SOURCE D'ÉNERGIES



Mais cette planification pose également la question trop taboue de la cohérence de notre développement territoriale et, implicitement, de la «taille idéale» de notre village. Le Conseil y réfléchit depuis plusieurs mois et nous avons récemment pris quelques décisions impopulaires afin de garantir une utilisation intelligente de nos zones à bâtir. Le sujet est d'importance majeure. Il justifie la tenue d'une Assemblée primaire extraordinaire qui aura lieu à la fin de l'été et au cours de laquelle vous aurez l'occasion de choisir le modèle de développement que vous jugerez le mieux adapté à nos besoins et à ceux des générations futures, en particulier pour l'aménagement de notre zone touristique. Afin que chacun puisse se prononcer en connaissance de cause, cette Assemblée sera précédée d'une séance d'information.

D'ici là, les distractions estivales ne manqueront pas. Nous aurons notamment le plaisir d'inaugurer l'agrandissement du Home St Sylve, la surprise de découvrir nos nouvelles adresses officielles, la curiosité de suivre l'avancement des travaux de rénovation de la Maison Gauthier, de la bibliothèque et de la nouvelle crèche, le temps peut-être de nous promener sur nos routes agricoles fraîchement rénovées et d'apprécier l'entrée fleurie du village. Enfin, l'automne se profilant, notre traditionnelle fête au village sera ponctuée par deux événements marquants pour notre commune : la cérémonie officielle de jumelage avec nos amis de la commune d'Oyace et la remise du premier Mérite bacouni.

En vous souhaitant un très bel été !

*Danny Defago
Président de la commune*

L'Action 72 heures va chambouler la Suisse

Les jeunes de notre commune seront parmi les 30 000 enfants et adolescents qui chambouleront la Suisse du 9 au 12 septembre 2010.

De quoi s'agit-il ?

C'est une idée à la fois simple et séduisante: Pendant exactement 72 heures, des enfants et des jeunes réaliseront des projets sociaux dans toute la Suisse. Pour ajouter du piment à l'exercice, ils ignoreront jusqu'au début de l'action quelle tâche leur sera confiée. L'Action 72 heures, c'est donc une course contre la montre pour une bonne cause ! Réaliser des idées concrètes un peu folles, c'est partir pour une aventure de 72 heures.

On peut envisager des projets très divers: construire une piste de skateboard, aménager un biotope, rénover un centre de jeunes, présenter une pièce de théâtre dans une résidence pour personnes âgées, organiser une sortie pour des enfants

handicapés... Seul critère: le projet doit avoir une utilité publique.

L'Action 72 heures, c'est

- ... oser l'aventure
- ... prouver qu'impossible n'est pas français
- ... se mouiller ensemble pour une bonne cause
- ... faire rimer distraction et action

Voici ce que comporte la participation à l'Action 72 heures : Au moment du coup d'envoi le jeudi 9 septembre 2010 à 18.11 heures, le groupe prendra connaissance de sa mission: il s'agira ensuite de se mettre au travail, d'être créatif, d'improviser et de foncer jusqu'à la dernière seconde. En effet, nous aurons 72 heures pour réaliser notre projet et pas seulement pour le commencer. Le 12 septembre 2010 à 18.11 heures, nous fêterons la réussite de notre action.

Udrisard Thierry



Fête 2010 au village

Programme du samedi 28 août 2010

13h30 à 16h00	Vide grenier - brocante des adultes et des enfants
13h30 à 17h00	Animations diverses au village
17h00	Cérémonie officielle - Remise des mérites bacounis - Signature de la Charte du jumelage - Oyace (AO) se présente
19h00	Office religieux
Dès fin de la messe	Ouverture des bars et de la soirée dansante

Qu'est ce qu'un vide grenier ou une brocante des enfants?

Le principe de notre vide grenier ainsi que de la brocante des enfants consiste en un lieu favorisant la vente, de particulier à particulier, de tout ce dont vous n'avez plus l'utilité : vaisselle, vélos, livres, bibelots, jouets, outils, meubles, etc.

Alors si vous avez l'âme d'un grand ou d'un petit brocanteur, jeune ou moins jeune, même si vous n'êtes pas un professionnel de la branche et si vous voulez vous débarrasser de votre superflu, n'hésitez pas à vous inscrire.

Nous mettrons gratuitement à votre disposition un emplacement et vous laissons le soin d'aménager votre stand à votre convenance (parasol, tente, table...)

Sur la base de votre inscription (bulletin d'inscription annexé) nous vous transmettrons toutes les informations nécessaires, au début du mois d'août.

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler Josiane Pitteloud au 027 207 36 06

Remise 2010 des mérites bacounis

Conditions et appel aux candidatures

La municipalité de Vex a décidé d'attribuer chaque année, la première fois en 2010, des mérites bacounis afin de récompenser et d'encourager toute personne ou groupement qui s'est distingué dans le domaine du sport, de l'art, de la culture, de l'engagement ou autre.

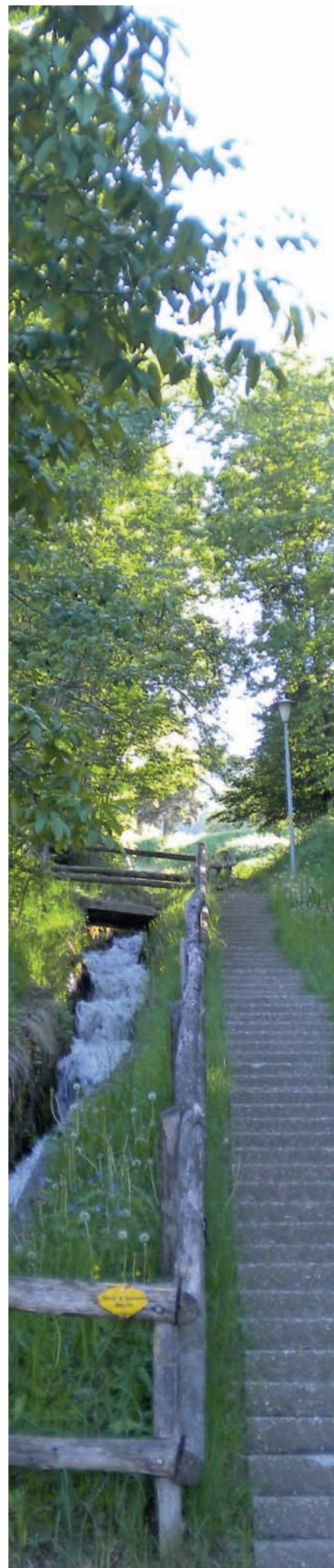
Cette année, les premiers mérites bacounis seront remis à l'occasion d'une cérémonie qui se tiendra le 28 août 2010 dans le cadre de la fête villageoise.

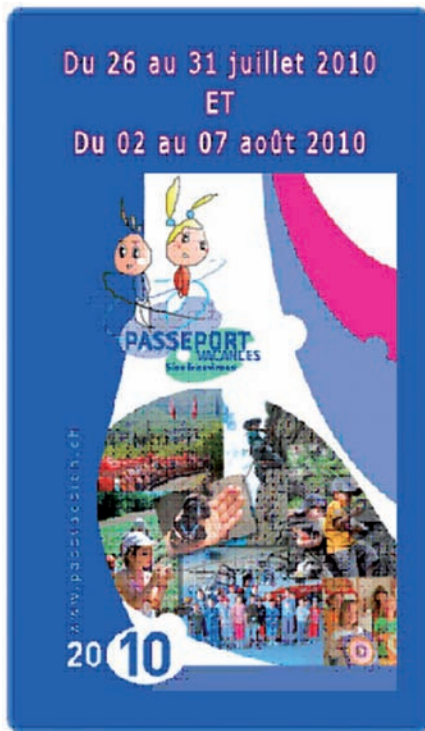
Le principe repose sur la proposition de candidatures. Le(la) candidat(e) est proposé(e) par une marraine ou par un parrain à l'aide du formulaire d'annonce inséré dans le présent Vex Info. Peut être présenté tout individu ou

tout groupe, domicilié à Vex, ou originaire mais non domicilié, ou exceptionnellement non domicilié ni originaire mais membre d'une société locale, qui s'est distingué entre le 1er janvier 2009 et le 30 juin 2010 sur le plan sportif, culturel ou social.

Le choix définitif des méritants revient au jury composé du Conseil communal.

Le délai pour la transmission des candidatures est fixée au 15 juillet 2010. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès d'Eric Rudaz par tél. au 079 230 66 29 ou par courriel à l'adresse eric.rudaz@bluewin.ch Pour une fois que l'Autorité suggère la délation, passez à l'acte! Pour le plaisir de tous, faites partager à notre collectivité les talents parfois cachés que recèle notre communauté!





Passeport-vacances de Sion et environs: Appel aux bénévoles

Chaque été, le Passeport-vacances de Sion et environs met sur pied des activités pour les enfants de 5 à 15 ans. Cette année, les 2 semaines d'activités auront lieu du **26 au 31 juillet et du 2 au 7 août**.

Pour que toutes les activités prévues puissent avoir lieu, il faudra environ 700 accompagnants répartis sur les 2 semaines. C'est pourquoi nous faisons appel à vous... !

Vous avez des moments de libre durant ces deux semaines, vous avez entre 16 ans et... 88 ans, si ce n'est plus!

Vous aimez accompagner les enfants, voir leur visage heureux après une découverte...

Vous aimez les balades, longues ou courtes...

Vous aimez bricoler, minutieusement ou juste un petit peu...

Vous aimez juste passer du temps avec les enfants...

Alors contactez le passeport vacances.

Aucun diplôme n'est demandé! Juste de la disponibilité, de la bonne humeur et l'envie de partager un moment avec des jeunes qui ont entre 5 et 15 ans.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez aller directement sur le site

www.passvac.sion

ou prendre contact avec

la permanence dont voici l'adresse:

Rue des Remparts 6 (3^e étage) à Sion,

Tél. 027 324 12 65,

info@passvac.sion.ch

N'hésitez pas à faire passer ce message autour de vous!

*Vos correspondants communaux,
Catherine Mayoraz
et Udrisard Thierry*



Thyon 2000 Music Odyssey

La société de développement de Thyon Région, Télé-Thyon SA et l'Association Jeunesse Bacounis vous invitent le samedi 4 septembre 2010 à Thyon 2000 pour une fête de la musique.

Ce sera l'occasion de rencontres avec différentes sociétés de jeunesse du canton mais aussi de la Suisse Romande invitées par l'AJB.

Programmation

Venez applaudir les groupes régionaux de Nendaz, Veysonnaz, Thyon, Hérémence, St-Martin et Sion. Une surprise sera proposée avec la venue de Carte False, un groupe italien reprenant les grands tubes de Led Zeppelin avec aussi Beerdrinkers, les Amis de Sonville, Wanted'S, K2N, Les Cro-Magnons, Jost and Co, Rock A Billy, Guggen and DJ'S.

Artistes confirmés et musiciens en herbe se côtoieront ainsi dans une ambiance de découverte et de partage où des styles bien différents, tels que le rock, le rap, la musique folklorique et traditionnelle ou la Guggenmusik, se mêleront et résonneront dans nos montagnes.

Scènes

Une tente de 300 places, installée sur le plat de Thyon 2000, accueillera une première scène pour les concerts ainsi que des tables et des bancs pour permettre aux visiteurs de se restaurer.

Le Tipi bien connu, d'une capacité de 50 personnes, situé à l'arrivée de la télécabine de Veysonnaz, hébergera la deuxième scène dans une ambiance chaleureuse plus intime et de par sa plus petite taille.

Si les conditions météorologiques le permettent, certains concerts auront lieu à ciel ouvert.

Logement et accès

Outre le panorama exceptionnel, permettant de se ressourcer en pleine nature et de prendre un bon bol d'air frais, Thyon 2000 offre ses logements, ses restaurants et ses places de parc gratuites.

Un bus spécial effectuera des navettes entre la gare de Sion et Thyon 2000.

RÉSERVEZ LA DATE ET VENEZ NOMBREUX!

RECAPITULATION DU COMPTE FINANCIER

FONCTIONNEMENT MENAGE ORDINAIRE

	Comptes 2009		Budget 2009		Comptes 2008	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
0 Administration générale	866'782.58	270'508.00	814'150.00	261'000.00	947'666.93	261'624.70
1 Sécurité publique	454'304.45	164'193.25	471'800.00	139'700.00	526'099.75	246'281.65
2 Enseignement et formation	1'983'022.80	913'511.70	1'955'900.00	862'150.00	1'927'043.40	711'831.00
3 Culture, loisirs et culte	353'771.40	48'319.70	268'300.00	53'700.00	403'742.05	56'479.20
4 Santé	65'582.30	100'000.00	53'100.00	-	48'455.90	-
5 Prévoyance sociale	492'611.05	169'354.65	579'400.00	210'600.00	516'384.90	169'637.80
6 Trafic	1'701'763.85	433'668.83	1'517'700.00	328'200.00	1'200'129.70	247'336.75
7 Prot. et aménag. environnement	1'814'060.40	1'773'178.75	1'819'300.00	1'650'000.00	1'672'719.55	1'830'285.55
8 Economie publique	561'137.90	410'269.15	410'200.00	585'800.00	507'083.88	425'918.55
9 Finances et impôts	564'568.21	11'784'982.59	356'200.00	6'199'000.00	1'093'664.44	7'743'722.38
	8'857'604.94	16'067'986.62	8'246'050.00	10'290'150.00	8'842'990.50	11'693'117.58
Marge d'autofinancement						
Marge d'autofinancement	2'659'121.68					
Vente actions FMB SA	4'551'260.00		2'044'100.00		2'850'127.08	
	7'210'381.68					
	16'067'986.62	16'067'986.62	10'290'150.00	10'290'150.00	11'693'117.58	11'693'117.58

INVESTISSEMENTS TRAVAUX NOUVEAUX

	Comptes 2009		Budget 2009		Comptes 2008	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
0 Administration générale	18'428.00	-	310'000.00	-	240'644.05	-
1 Sécurité publique	70'939.65	-1'432.25	133'000.00	-	109'727.75	-8'073.15
2 Enseignement et formation	-	-	175'000.00	-	-	62.00
3 Culture, loisirs et culte	-	-	140'000.00	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	10'406.60	-	220'000.00	100'000.00	-	-
6 Trafic	1'010'516.80	151'500.00	1'075'000.00	150'000.00	1'095'333.25	246'000.00
7 Prot. et aménag. environnement	317'692.70	55'300.00	565'000.00	140'000.00	545'547.95	224'619.80
8 Service économique	42'467.50	5'500.00	510'000.00	300'000.00	120'675.90	47'500.00
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
	1'470'451.25	210'867.75	3'128'000.00	690'000.00	2'111'928.90	510'108.65
Excédent des dépenses du compte des investissements		1'259'583.50		2'438'000.00		1'601'820.25
	1'470'451.25	1'470'451.25	3'128'000.00	3'128'000.00	2'111'928.90	2'111'928.90

RECAPITULATION DU COMPTE FINANCIER

Fonctionnement et investissements

	<u>Comptes 2009</u>	<u>Budget 2009</u>	<u>Comptes 2008</u>
	Fr.	Fr.	Fr.
Excédent des revenus / fonctionnement	7'210'381.68	2'044'100.00	2'850'127.08
Excédent des dépenses / investissements	1'259'583.50	2'438'000.00	1'601'820.25
Montant conforme à l'excédent des recettes du compte financier	<u>5'950'798.18</u>	<u>-393'900.00</u>	<u>1'248'306.83</u>

	<u>Comptes 2009</u>		<u>Budget 2009</u>		<u>Comptes 2008</u>	
COMPTE DES VARIATIONS DE LA FORTUNE	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Le compte des variations de la fortune reprend l'excédent des recettes du compte financier pour un montant de		5'950'798.18		-393'900.00		1'248'306.83
Les travaux d'investissements portés en augmentation des actifs à amortir s'élèvent à		1'471'883.50		3'128'000.00		2'202'528.90
Les subventions et participations de tiers diminuent les actifs à amortir de	212'300.00		690'000.00		600'708.65	
Les amort. comptables ordinaires calculés sur les actifs à amortir s'élèvent à	189'679.75		426'936.00		342'283.25	
Les amortissements comptables complémentaires calculés sur les actifs à amortir s'élèvent à	1'707'094.75		1'500'000.00		2'426'834.00	
<u>Autres mouvements</u>						
L'acquisition du terrain bourgeoisial au PF s'élève à	-	-	-	-	605'813.00	605'813.00
Les amortissements comptables du patrimoine financier représentent	-	-	-	-	605'812.00	605'812.00
La participation au fonds des abris PC s'élève à	51'300.00	51'300.00	40'000.00	40'000.00	125'730.00	125'730.00
La vente des titres du PF représente (actions FMB SA)	4'551'260.00	4'551'260.00	-	-	-	-
L'attribution au fonds de réserve des eaux usées représente	7'200.00	7'200.00	-	-	90'600.00	90'600.00
	6'718'834.50	12'032'441.68	2'656'936.00	2'774'100.00	4'797'780.90	4'878'790.73
Compte tenu de tous ces éléments les comptes de la municipalité bouclent par un boni de	5'313'607.18		117'164.00		81'009.83	
	12'032'441.68	12'032'441.68	2'774'100.00	2'774'100.00	4'878'790.73	4'878'790.73

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2009

	<u>31.12.2009</u>	<u>31.12.2008</u>
ACTIF		
<u>PATRIMOINE FINANCIER</u>	<u>fr. 17'390'035.41</u>	<u>fr. 11'273'934.09</u>
<u>Disponibilités</u>	<u>fr. 11'368'264.23</u>	<u>fr. 3'992'934.16</u>
B10.101.00 C.C.P. no 19-1601-4	fr. 3'851'657.38	fr. 1'326'388.99
B20.210.01 CS n°67'782-91	fr. 32'501.35	fr. 32'538.93
B20.210.00 CS n°67'782-91-1	fr. 26'865.99	fr. 26'908.13
B20.210.32 BCV n°C 0100.61.39	fr. 7'402'601.50	fr. 2'589'331.35
B20.210.10 UBS n°HO-141'763-0	fr. 54'638.01	fr. 17'766.76
<u>Avoirs</u>	<u>fr. 2'820'394.45</u>	<u>fr. 3'163'455.65</u>
B10.112.00 Débiteurs	fr. 2'820'394.45	fr. 3'163'455.65
<u>Placements et participations</u>	<u>fr. 2'062'447.00</u>	<u>fr. 1'834'487.00</u>
<u>Actions et parts sociales</u>		
B10.121.01 Association valaisanne des invalides (4 parts)	fr. 1.00	fr. 1.00
B10.121.02 Forces Motrices Valaisannes (5929 actions)	fr. 5'929.00	fr. 5'929.00
B10.121.03 Actions BCV (31 actions)	fr. 31.00	fr. 31.00
B10.121.04 Télé-Mont-Noble SA (3 actions)	fr. 3.00	fr. 3.00
B10.121.05 Télé-Thyon SA (9501 actions)	fr. 9'501.00	fr. 9'501.00
B10.121.06 CCF SA (12 actions)	fr. 12.00	fr. 12.00
B10.121.07 Parts Tennis Les Mayens-de-Sion (10 parts)	fr. 1.00	fr. 1.00
B10.121.08 Actions gratuites ESR (1482 actions)	fr. 1'482.00	fr. 1'482.00
B10.121.09 Parts Tennis Les Collons (10 parts)	fr. 1.00	fr. 1.00
B10.121.10 Actions Gravière du Val d'Hérens SA (29 actions)	fr. 29.00	fr. 29.00
B10.121.11 Actions Télé-Veysonnaz SA (20 actions)	fr. 20.00	fr. 20.00
B10.121.12 Actions FMB SA	fr. 38'760.00	fr. 60'800.00
B10.121.13 Actions CGN SA	fr. 10.00	fr. 10.00
<u>Prêts</u>		
B10.122.00 Prêt à FMB SA	fr. 1'418'666.00	fr. 1'418'666.00
B10.122.00 Prêt à GVH SA	fr. 38'000.00	fr. 38'000.00
B10.122.04 Prêt à ACVH SA	fr. 300'000.00	fr. 300'000.00
B10.122.05 Prêt à Résidence St-Sylve	fr. 250'000.00	fr. -
<u>Terrains</u>		
B10.123.00 Terrains	fr. 1.00	fr. 1.00
<u>Transitoires</u>	<u>fr. 1'138'929.73</u>	<u>fr. 2'283'057.28</u>
B10.139.00 Actifs transitoires	fr. 1'138'929.73	fr. 2'283'057.28
<u>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</u>	<u>fr. 93.00</u>	<u>fr. 637'284.00</u>
<u>Immobilisations</u>	<u>fr. 93.00</u>	<u>fr. 637'284.00</u>
Actifs à amortir	fr. 93.00	fr. 637'284.00
TOTAL DE L'ACTIF	<u>fr. 17'390'128.41</u>	<u>fr. 11'911'218.09</u>

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2009

	31.12.2009	31.12.2008
PASSIF		
ENGAGEMENTS (FONDS DE TIERS)	fr. 8'985'172.59	fr. 8'878'369.45
Engagements courants	fr. 402'982.20	fr. 58'886.10
B20.200.00 Créanciers	fr. 402'982.20	fr. 58'886.10
Dettes à court terme	fr. 495'790.40	fr. 585'172.05
B20.210.30 BCV n°R 0100.61.43	fr. 10.40	fr. 42.05
B20.211.02 Bourgeoisie de Vex - c/c	fr. 95'780.00	fr. 85'130.00
B20.211.03 Bourgeoisie de Vex - prêt	fr. 400'000.00	fr. 500'000.00
Dettes à moyen et long terme	fr. 1'837'455.00	fr. 2'017'455.00
B20.221.00 BCV n°K 0341.92.74 (Salle de gymnastique)	fr. 787'455.00	fr. 817'455.00
B20.221.02 UBS n°GX103'411-1 (Complexe communal)	fr. 450'000.00	fr. 600'000.00
B20.221.03 BCV n°K 0866.07.52	fr. 600'000.00	fr. 600'000.00
Emprunts à taux préférentiels	fr. 801'600.00	fr. 984'925.00
B20.229.01 Crédit LIM/Etat - Route du Champlong	fr. 29'700.00	fr. 59'550.00
B20.229.03 Crédit LIM/Etat - Salle de gym	fr. 10'600.00	fr. 12'000.00
B20.229.23 Crédit LIM/Confédération - Salle de gym	fr. 21'900.00	fr. 29'000.00
B20.229.04 Crédit LIM/Etat - Chenevières	fr. 50'000.00	fr. 62'500.00
B20.229.05 Crédit LIM/Etat - Pavillon scolaire	fr. 26'500.00	fr. 31'800.00
B20.229.06 Crédit LIM/Etat - Réservoir Ste-Anne	fr. 9'000.00	fr. 13'000.00
B20.229.26 Crédit LIM/Confédération - Réservoir Ste-Anne	fr. 13'400.00	fr. 26'200.00
B20.229.27 Crédit LIM/Confédération - Route des Indivis	fr. 47'500.00	fr. 59'375.00
B20.229.07 Crédit LIM/Etat - Route des Indivis	fr. 55'000.00	fr. 67'500.00
B20.229.08 Crédit LIM/Etat - Station de filtration	fr. 199'500.00	fr. 234'500.00
B20.229.28 Crédit LIM/Confédération - Station de filtration	fr. 108'500.00	fr. 129'500.00
B20.229.09 Crédit LIM/Etat - Complexe communal	fr. 115'000.00	fr. 130'000.00
B20.229.29 Crédit LIM/Confédération - Complexe communal	fr. 115'000.00	fr. 130'000.00
Emprunts à des entités particulières	fr. 3'085'102.00	fr. 3'097'102.00
B20.233.00 Dons	fr. 113'102.00	fr. 113'102.00
B20.211.00 Paroisse de Vex	fr. 1'255'000.00	fr. 1'255'000.00
B20.233.10 Emprunts dans la commune	fr. 1'717'000.00	fr. 1'729'000.00
Provisions	fr. 300'000.00	fr. 330'000.00
B20.240.00 Provision pour pertes sur débiteurs	fr. 50'000.00	fr. 50'000.00
B20.240.01 Provision / déficit Hôpital Sion-Hérens-Conthey	fr. -	fr. 100'000.00
B20.241.00 Provision / mensurations officielles MO	fr. 250'000.00	fr. 180'000.00
Transitoires	fr. 2'062'242.99	fr. 1'804'829.30
B20.259.00 Passifs transitoires	fr. 2'062'242.99	fr. 1'804'829.30
ENGAGEMENTS ENVERS FIN. SPECIAUX	fr. 1'387'321.55	fr. 1'328'821.55
B20.280.00 Fonds de réserve / eaux usées	fr. 169'300.00	fr. 162'100.00
B20.281.00 Participation abris PC	fr. 1'218'021.55	fr. 1'166'721.55
FORTUNE NETTE	fr. 7'017'634.27	fr. 1'704'027.09
290.00 Excédent de l'actif	fr. 1'704'027.09	fr. 1'623'017.26
Bénéfice de l'exercice	fr. 5'313'607.18	fr. 81'009.83
TOTAL DU PASSIF	fr. 17'390'128.41	fr. 11'911'218.09

Le club des seniors de Vex est né

Le questionnaire établi par le conseiller Eric Rudaz, avec l'appui de Pro Senectute Valais, a été envoyé en 2009 à tous les 60 ans et plus de notre commune. Il visait à recenser les attentes des aînés en matière d'animations et d'activités.

Les très nombreuses réponses reçues ont conduit à une première rencontre, le 3 décembre 2009, pour commenter les résultats et envisager la suite à donner à cette forte et encourageante demande.

A cette occasion, un appel à des bénévoles a été lancé. Six volontaires se sont annoncés et ont été formés par Pro Senectute Valais. Ils se sont mis au travail depuis le début de 2010 pour mettre sur pied un club de seniors.

Une réunion constitutive vient d'avoir lieu le 27 mai dernier au cours de laquelle la mise en route du club a été annoncée à tous les seniors présents. Les deux groupes d'activités prévus sont:

1. Loisirs et animations: comprenant des jeux comme la pétanque, le jass, le scrabble et des excursions et visites. **Les réunions de ce groupe auront lieu le deuxième et le quatrième jeudi après-midi du mois et ceci dès le jeudi 10 juin 2010.**

Les responsables de ce groupe sont Mme Marielle Rudaz, MM. Fernand Rudaz et Walter Schalbetter.

2. Sports: le premier objectif de ce groupe sera la marche. **Les sorties sont prévues le premier et le troisième jeudi après-midi du mois et ceci dès le jeudi 17 juin 2010.**

Les moniteurs de ce groupe sont MM. Georges Nendaz, Jean Duvernay et Maurice Gehri.

Le but premier de ces activités est d'établir des contacts entre les participants dans une atmosphère conviviale et joyeuse. Ce club est ouvert à tous les seniors de la commune même s'ils n'ont pas participé jusqu'ici aux démarches préliminaires.

Le comité du Club des Seniors de Vex

Un auteur à Vex

Visite de Claude Darbellay à la classe de 5P d'Edna Favre, le mardi 26 janvier 2010, à la bibliothèque de Vex.

Donner le goût de la lecture aux enfants est un défi auquel les enseignants doivent faire face.

Le plaisir de lire peut être inné mais il s'acquiert parfois à force de persévérance et par le biais de rencontres avec des passionnés qui transmettent leur amour des livres.

Claude Darbellay fait partie de ces personnes généreuses qui laissent forcément des traces...

Auteur du livre «Le petit cochon qui se prenait pour un frisbee et autres histoires inventées», cet écrivain-poète, d'origine valaisanne et habitant la Chaux-de-fonds, était en visite à la bibliothèque de Vex.

La classe de 5P d'Edna Favre l'accueillait, le 26 janvier dernier, dans le cadre de la Bataille des Livres, une association qui organise depuis 13 ans une tournée des auteurs à travers la Suisse romande et promeut la lecture dans sept pays francophones.

Orchestrée par Cathy Siéro, responsable de la bibliothèque, et travaillée en classe par Edna Favre, cette rencontre a permis aux élèves de 5P de faire connaissance avec l'auteur et

de prendre conscience du travail fastueux qu'exige l'élaboration d'un livre. A travers des questions variées, Claude Darbellay a réussi à transmettre à un auditoire conquis et plein d'énergie, sa passion pour son métier et son amour des livres. Il paraît qu'il aurait même créé des vocations...

Egalement auteur de récits, de romans et de recueils de poèmes pour adultes, lauréat de nombreux prix littéraires, Claude Darbellay s'est dit prêt à revenir à Vex pour rencontrer ses lecteurs lors de la sortie de son prochain livre.

Au vu de son talent de conteur et de sa grande générosité envers son public, cette rencontre pourrait bien être la première animation de la nouvelle bibliothèque du village en 2011...

En attendant, la bibliothèque de Vex s'adresse à toute la population «bacounie» et met à sa disposition plus de 5000 livres, romans, documents et bandes dessinées pour adultes et enfants.

Elle est ouverte tous les lundis et jeudis, de 16h à 19h, en dehors des vacances scolaires.

Votre bibliothèque et la classe 5P de Vex





Jumelage Vex – Oyace (AO)

Prenez deux vallées des Alpes reliées par un col, le col de Collon, fréquenté depuis belle lurette par les commerçants et les contrebandiers. Ajoutez-y une course pédestre, le Collon-treck, pour ne pas oublier ce passage.

Cherchez à leur entrée respective, pour en défendre l'accès, sur un éperon rocheux, les deux tours octogonales, les seules des Alpes et vous trouverez Oyace, dans la Valpeline et Vex, dans notre beau val d'Hérens. «Mélangez» les autorités et les habitants des deux communes, laissez mijoter,.... vous obtiendrez un Jumelage!

Qui est donc ce petit frère «jumeau»?

Petit village de la Vallée de Valpelline, Oyace, située à 1'377 mètres d'altitude, est voisine des communes de Bionaz et de Valpelline. 222 habi-

tants, appelés Oyacesi o rosson, y résident sur une superficie de 30,6 km² (soit 7,3 hab/km²).

La plus grande ville à proximité d'Oyace est la ville d'Aoste située à 14 km au Sud-Ouest.

Quand ce jumelage ?

A Vex, le samedi 28 août et à Oyace, le samedi 25 septembre.

A Vex, c'est à l'occasion de la fête au village 2010 que sera officialisé ce jumelage et une cinquantaine d'Oyacesi o rosson seront parmi nous.

Pour les loger, fidèles à leur réputation, les Bacounis sauront les accueillir chez eux. Si vous avez des lits de disponibles, MERCI de compléter le bulletin d'hospitalité inséré dans le présent Vex Info.

La Commission du jumelage

Charte de Jumelage

Nous,
président d'Oyace,
président de Vex,

certaines de répondre aux aspirations de nos populations en reprenant ces échanges qui ont uni dans le passé les communautés du Val d'Hérens et du Valpelline, animés par un idéal de rapprochement entre nos habitants qui aujourd'hui désirent mieux se connaître et se retrouver plus souvent, prenons l'engagement

- de maintenir des liens permanents entre nos communes,
- de promouvoir en tous domaines les échanges et les contacts entre leurs populations,
- d'encourager les efforts pour une meilleure connaissance réciproque,
- et de développer des sentiments d'amitié et de fraternité.

Nous essayerons tout particulièrement:

- a) d'établir des échanges entre toutes les catégories sociales d'habitants, mais aussi des échanges spécifiques entre écoles, enfants, adolescents, jeunes, retraités, sportifs et membres d'associations;
- b) de faire connaître le patrimoine culturel et historique des deux communes;
- c) de promouvoir la connaissance réciproque des deux langues et contribuer au maintien du patois, langue régionale qui nous rapproche;
- d) de développer les échanges d'expérience dans les domaines de l'économie (tourisme, artisanat et agriculture), de l'administration et de l'éducation.

Nouveau à Vex: 12 jeunes baby sitters prêts à garder votre enfant !

Depuis le 6 février 2010, la commune de Vex possède 12 nouvelles et nouveaux baby sitters formés par la Croix-Rouge Valais. Durant 2 samedis, les personnes inscrites à ce cours ont bénéficié d'un enseignement théorique et pratique sur le comportement à adopter lors de la garde d'un enfant. Au programme, les besoins fondamentaux de l'enfant, les gestes essentiels, les sources d'accidents, les jeux, l'alimentation et de nombreux autres thèmes ont été abordés.

Une forte demande touristique

Cette formation fut mise en place après avoir constaté que de nombreux parents recherchaient un service de baby sitting durant leur séjour à Thyon. Face à cette constatation, Eric Crettaz, directeur de Thyon-Région Tourisme a pris contact avec les autorités communales et Edna Favre afin d'entreprendre les démarches nécessaires. Très rapidement, un courrier fut envoyé afin que chaque jeune bacouni intéressé puisse s'inscrire au programme d'enseignement. En atteignant 12 inscriptions, la possibilité fut donnée d'organiser les cours directement à la crèche de Vex. La commune de Vex participa largement à cette opération en finançant la moitié des frais de formation et en mettant à disposition les locaux.

Un nouveau service pour la commune

Aujourd'hui, la commune de Vex, l'office du tourisme de Thyon et les agences de location possèdent une liste qu'ils mettent, sur demande, à disposition des personnes intéressées. Ce service n'est pas uniquement dédié à la clientèle touristique, il constitue encore une nouvelle opportunité pour les parents de la commune qui souhaiteraient faire garder leur enfant.

Cette activité représente aussi pour le baby-sitter une expérience passionnante et un petit apport financier. Par ailleurs, une fois son attestation en poche, chaque jeune a la possibilité de s'inscrire gratuitement sur des listes qui seront diffusées dans les régions de Sierre, Sion, Martigny et Monthey, par le biais du service de la Croix-Rouge Valais.

A la suite de la formation, quelques questions ont été posées aux participants. Voici un petit ensemble des réponses obtenues :

1. Quelle a été votre motivation?

- l'amour des enfants, le contact avec les petits, faire des connaissances, gagner de l'argent de poche tout en rendant service, en faire plus tard un métier.

2. Qu'est-ce que vous avez appris durant ces deux journées de formation?

- les étapes de développement de l'enfant, les cycles du sommeil, les besoins spécifiques de l'enfant, comment nourrir un bébé, lui préparer sa nourriture, lui faire un bain, comment s'en occuper

3. Comment était l'ambiance ?

- un peu tendue au début: les participants ne se connaissaient pas tous, ni la formatrice, mais au fil de la journée, l'ambiance s'est détendue, est même devenue conviviale.

4. Des anecdotes:

- Viviane a décidé de créer un logiciel pour apprendre à dévisser des biberons sans se blesser et Arno ne veut plus manger que de la bouillie pour bébé, il paraît que c'est délicieux! Essayez donc....

Office du Tourisme Thyon-Région
1988 Thyon – Les Collons
Tél : 0041 (0)27 281 27 27
Fax. 0041 (0)27 281 27 83
info@thyon-region.ch

Les 12 bacounis ayant suivi la formation:

- Berthousoz Sophie
- Bovier Camille
- Crettaz Cloé
- Délèze Viviane
- Emery Shadya
- Grange Arno
- Lopes Laura
- Roh Sarah
- Rossier Chloé
- Rudaz Sarah
- Vuignier Joséphine



Tous les week-ends

Foot et Basket.

Pour le programme
des rencontres:

tous les vendredis dans le NF
et sur les sites de l'AVF / AVB

AVF: www.football.ch/avf

AVB: www.avsba.ch

1^{er} et 3^e jeudi du mois

Club des Seniors:
Activités «Sports»

2^e et 4^e jeudi du mois

Club des Seniors:
Activités «Loisirs et animations»

La Galerie Dilettante

met à disposition son espace
pour d'éventuelles expositions.
Pour plus de renseignements,
contactez M. Camil Rudaz
au 027 207 24 26



CALENDRIER des manifestations 2010

Date	Evénement
19.06.10	CO Hérens: Tournoi Interscolaire de Basket du Val d'Hérens
19.06.10 19h00	Messe des familles
26.06.10	Thyon: Inalpe
17.07.10	Les Mayens de Sion: 15 ^e Tournoi international de croquet
21.07.10	Les Mayens de Sion: Journée des enfants
28.07.10	Les Mayens de Sion: Découverte des arbres et de la Flore du cône de Thyon
31.07.10	Les Collons: Fête Nationale
31.07 & 01.08.10	Les Collons: 17 ^e Brocante des Alpes
01.08.10	Les Mayens de Sion: Fête Nationale
01.08.10	Thyon: Course pédestre «Thyon - Dixence»
06.08.10 18h00	Vex: réception d'une chorale «Chœur ouvert»
07.08.10	Barrage Grande Dixence : Evénement «Chœur ouvert»
09-15.08.10	4 ^e Symposium international de sculptures sur bois, Montagn'Art
05.08.10	Les Mayens de Sion: Contes et... Racontes
08.08.10	Les Mayens de Sion: Concert à la Chapelle protestante
10.08.10	Les Mayens de Sion: Tournoi de Sudoku
14.08.10	Les Mayens de Sion: Conférence-débat Chapelle protestante
15.08.10	Les Agettes: célébration des 20 ans du jumelage avec F-Santeau la Brosse
21.08.10	Les Collons: 21 ^e édition du Grand Raid / Verbier - Grimentz
28.08.10	Fête villageoise Cérémonie du jumelage Vex – Oyace (AO)
28.08.10	Les Collons 1800: Rassemblement de voitures américaines
29.08.10 matin	Le Mourty: Tir obligatoires Tirs populaires (Raclette offerte)
29.08.10	Les Collons & région: cruising de voitures américaines
31.08.10	Le Mourty: Tirs obligatoires
04.09.10	Thyon 2000: Music Odyssey
05.09.10	Les Agettes: Fête patronale Cœur Immaculé de Marie
18/25.09.10	Thyon: Désalpe
25.09.10	Oyace (AO): Festivités du jumelage Oyace - Vex
25.09.10	Les Agettes: Racl'Agettes
28-30.10.10	Rallye International du Valais
Novembre 10	Les 18, 19, 20, 21, 25, 26, 27 et 28, Spectacle de l'Art Bacouni
08.12.10 16h00	Loto du FC US Hérens